

Une question **sur vos droits** ?
Ou **sur des démarches** à effectuer ?

Emploi AAH
Aide humaine

Prestations **Indemnisation**

Tutelle PCH

Allocations Aide technique

Scolarité...

• **Contactez-nous!** 01.30.10.60.60 dd.95@apf.asso.fr

Permanence juridique de 14h à 16h

A la délégation du Val d'Oise 4 rue George V 95600 Eaubonne

Mardi 7
Janvier 2025

Mardi 4
Février 2025

Mardi 4
Mars 2025

Mardi 1er
Avril 2025

Mardi 6
Mai 2025

Mardi 3
Jun 2025

Handi-Droits, qu'est-ce que c'est ?

APF France handicap répond à vos questions sur les dispositifs en faveur des personnes en situation de handicap dans de nombreux domaines

- Aide Sociale ;
- Allocations/Prestations MDPH ;
- Assurance ;
- Assurance maladie ;
- Assurance vieillesse ;
- Cartes ; Discrimination ;
- Logement ;
- Emploi/travail ;
- Indemnisation ;
- Invalidité ;
- Protection des personnes ;
- Santé ;
- Scolarité ;
- Transport...

Pour les questions concernant d'autres problématiques (droit de la consommation...),



APF France handicap peut vous orienter vers d'autres interlocuteurs.

Comment ?

Nous recueillons au cours d'un entretien les informations nécessaires au traitement de votre problématique et effectuons les recherches nécessaires pour vous apporter une réponse.

- Handi-Droits est un service gratuit pour les adhérents APF France handicap et leurs proches.

